

CM 008-12-2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 06 décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue.

Etaient présents : M. Delrue, Mme Boché, M. Fourrier, Mme Reynaert, M. Fares, Mme Lemaitre, M. Turbant.

Début de la séance à 19 h 05

Le quorum n'étant pas atteint la séance est annulée et reportée au lundi 10 décembre 2018. (Une deuxième convocation sera éditée, l'ordre du jour restant identique).